

Le point de vue dans le récit : Matthieu, Jean et les autres

Daniel Marguerat
Lausanne

Cet article est dédié à Jean Zumstein à l'occasion de son entrée dans l'ère de liberté qu'on appelle retraite. La dédicace vaut à plusieurs titres. Tout d'abord, elle s'adresse à l'ami de longue date (nous étions assis sur les mêmes bancs d'université), dont la fidélité dans l'amitié est exemplaire. Elle s'adresse ensuite à l'exégète de Matthieu et de Jean, dont la méthodologie, initialement historico-critique, s'est enrichie progressivement d'une sensibilité narratologique. C'est cette dernière évolution, où nous nous sommes retrouvés une fois de plus sur les mêmes chemins, que je désire saluer par cette étude sur la notion de point de vue. Je commencerai par l'appliquer à Matthieu et à Jean, pour l'étendre ensuite à d'autres champs littéraires.

Quarante ans d'analyse narrative

La narratologie est une science neuve. Je rappelle pour mémoire que la fracture originelle dont elle est née, à savoir la distinction entre *story* et *discourse* – ou, si l'on préfère, entre *fabula* et *mise en récit* – date de 1970 et remonte à Seymour Chatman¹. La première application d'envergure au récit biblique date de 1981 ; elle est l'œuvre de Robert Alter, *The Art of Biblical Narrative*². Depuis lors, c'est-à-dire depuis environ quarante ans, l'appareil conceptuel et l'outillage méthodologique de l'analyse narrative se sont progressivement construits. Mais quarante ans, pour une science, c'est encore la jeunesse... Nous avons publié un premier bilan, Yvan Bourquin et moi, dans un manuel d'analyse narrative : *Pour lire les récits bibliques*³. Il se trouve que deux concepts sont actuellement réétudiés, le débat des

¹ S. Chatman, *Story and Discourse. Narrative Structure in Fiction and Film*, Ithaca-London 1978.

² R. Alter, *The Art of Biblical Narrative*, London 1981 ; trad. fr. *L'art du récit biblique*, Le Livre et le Rouleau 4, Bruxelles 1999.

³ D. Marguerat, Y. Bourquin, *Pour lire les récits bibliques. Initiation à l'analyse narrative*, Paris/Genève⁴2009.

chercheurs conduisant à remettre en question les premières intuitions posées par les narratologues. Il s'agit d'une part du concept d'intrigue, d'autre part de la notion de point de vue. J'ai choisi de m'arrêter sur cette dernière notion, actuellement en plein réexamen, pour participer à la discussion en cours. J'ai la conviction que de nouvelles avancées sur la question du point de vue sont à la fois nécessaires et prometteuses, et qu'elles ouvrent un accès plus raffiné à la stratégie narrative des auteurs bibliques⁴.

Mon étude procédera en cinq temps. Dans un premier temps, je rappellerai la définition du point de vue (désormais abrégé PDV) selon Uspensky, avec les divers registres sur lesquels il s'inscrit. Dans un deuxième temps, j'exposerai la position de Genette avec sa typologie des focalisations ; cette position a connu un énorme succès et est devenue classique ; elle a été utilisée dans le cadre de la plupart des travaux d'analyse narrative jusqu'à présent. C'est précisément sa définition des focalisations qui a été attaquée, tout d'abord par Mieke Bal, et plus récemment par le linguiste français Alain Rabatel ; je présenterai dans un troisième temps les objections et la reconstruction du concept de PDV que propose Rabatel. La suite de l'exposé sera l'occasion de deux applications – car une théorie, fût-elle séduisante, ne vaut strictement rien tant qu'on ne l'a pas mise à l'épreuve du texte. J'appliquerai donc cette nouvelle approche du PDV tout d'abord (4.1) à l'épisode de la guérison du boiteux à la Belle Porte du Temple, raconté en Ac 3,1–10 ; je tenterai ensuite (4.2) de montrer comment l'approche par le PDV peut éclairer la construction d'une séquence narrative, en l'occurrence Mc 8,22–38. Brève conclusion en cinquième temps⁵.

1. Le point de vue et sa définition

Dire que dans un récit, les événements de l'histoire racontée (la *story*) ne sont pas exposés dans une perspective neutre, mais sous un angle de vue particulier, est une évidence. C'est précisément l'adoption d'un PDV spécifique qui détermine la mise en récit. On peut dire que pour une même histoire racontée (une même *fabula*), il y a infinité de PDV possibles qui se concrétiseront chacun dans une mise en récit particulière⁶. A ce stade préliminaire, on dira que la tradition synoptique offre *grosso modo* trois variantes de PDV pour une même histoire racontée, à savoir l'histoire de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus de Nazareth. Chaque évangile synoptique se singularise par la cristallisation narrative du PDV d'un

⁴ Cet article reprend et amplifie une version initiale de ma réflexion, développée le 19 mars 2009 à la demande de la *Facoltà Teologica del Triveneto*, à Padoue.

⁵ Les études sur le point de vue dans la narration [biblique](#) sont rares. Je signale : *G. Yamasaki*, *Watching a Biblical Narrative. Point of View in Biblical Exegesis*, New York 2007 ; *RRENAB*, *Regards croisés sur la Bible. Etudes sur le point de vue*. Actes du III^e colloque international du Réseau de recherche en narrativité biblique, Paris 8-10 juin 2006, LeDiv hors série, Paris 2007 ; *J.L. Ressegue*, *L'exégèse narrative du Nouveau Testament. Une introduction, Le livre et le rouleau 36*. Bruxelles, Lessius, 2009, p. 203-240.

⁶ Sur ces concepts narratologiques, je me permets de renvoyer à : *Marguerat, Bourquin*, *Pour lire* (cf. note 3), 27-36.

narrateur, et il est possible, par abstraction et par synthèse, de reconstituer ce PDV qui régit toute la stratégie narrative déployée dans le texte ; on parlera ainsi du PDV de Marc, de Matthieu ou de Luc.

Qu'est-ce donc que le PDV ? C'est « le rapport qu'entretient le narrateur avec l'histoire racontée »⁷. Le PDV est donc une posture cognitive qu'adopte le narrateur lorsqu'il met en récit l'histoire dont il veut rendre compte. Sur le personnage collectif des « juifs » dans les évangiles, par exemple, on différencie le PDV à la fois critique et distant de Marc du PDV plus hostile de Matthieu avec sa fixation sur la figure des Pharisiens, et enfin la massification à laquelle procède Jean, qui fait des « juifs » une entité uniformément agressive à l'égard du Révéléateur⁸. Le PDV est une posture du narrateur qui s'applique à tous les éléments du récit, qu'ils soient des personnes, des objets ou des valeurs.

Nous devons à Boris Uspensky d'avoir conceptualisé la notion de PDV⁹. Il reconnaît à cette notion une quintuple dimension : spatiale, temporelle, psychologique, phraséologique et idéologique. Le PDV est donc cadré, ou déterminé si l'on préfère, par ces cinq registres.

- La dimension *spatiale* : le narrateur peut occuper une variété de positions en décrivant l'action. Il peut s'attacher au personnage et décrire la maison lorsqu'il entre dans une maison, puis décrire la rue lorsqu'il sort ; ou bien il peut se tenir à distance et décrire l'action de son personnage au milieu de la foule. Tout dépend s'il veut associer le lecteur au personnage ou non, s'il veut empathiser sur le personnage ou non.
- La dimension *temporelle* : le narrateur peut décrire une histoire au passé, parce qu'elle est antérieure historiquement au temps qu'il vit et qu'il veut qu'elle soit saisie comme telle ; mais il peut aussi (et c'est fréquent dans les évangiles, surtout chez Marc) passer soudainement au présent et proposer la synchronie à son lecteur. Il peut aussi faire une ellipse à partir de son positionnement historique ; c'est le cas en Mt 28,15 : « Ce récit [la rumeur du vol du corps du Ressuscité par les disciples] s'est propagé chez les juifs jusqu'à ce jour. ». On passe d'un bond du temps du récit au temps de l'énonciation narrative.
- Troisièmement, la dimension *psychologique*. Elle se concrétise dans les verbes du ressentir : il pensa, il se demandait, il prit peur, il eut pitié, il lui semblait que... Le PDV correspond ici à une vision interne, c'est-à-dire à une information que le narrateur livre sur l'intériorité d'un personnage.
- La dimension *phraséologique* : le choix des mots, le choix d'un langage est déterminant dans la perception du personnage que le narrateur veut créer chez son lecteur ; mais au-delà de cette évidence, Uspensky rend attentif à

⁷ P. Lubbock, *The Craft of Fiction*, London 1921, p. 251.

⁸ Voir à ce sujet J. Zumstein, *Ausgrenzung aus dem Judentum und Identitätsbildung im Johannesevangelium*, in : F. Schweitzer, ed., *Religion, Politik und Gewalt, Veröffentlichungen der Wissenschaftlichen Gesellschaft für Theologie* 29, Gütersloh 2006, 383-393.

⁹ B. Uspensky, *A Poetics of Composition. The Structure of the Artistic Text and Typology of a Compositional Form*, Berkeley 1973.

la manière dont le PDV du narrateur imprègne le discours rapporté des personnages. Quand un légiste chez Luc demande à Jésus : « Maître, que ferai-je pour hériter de la vie éternelle ? » (Lc 10,25), le narrateur exprime une attitude de déférence de la part du légiste, un rapport de type scolaire à Jésus, et une prise au sérieux de Jésus considéré comme apte à résoudre une question sotériologique cruciale. C'est encore une fois le PDV du narrateur qui construit une telle image proposée au lecteur, et induit chez lui une attitude d'empathie à l'égard du légiste.

- Cinquième et dernière dimension : *l'idéologie*. Le mot est piégé, mais il faut entendre par là ce qui a trait au système de valeurs que le narrateur met en place au long de son récit. La manière opposée dont sont traitées dans l'évangile de Jean la figure du disciple bien-aimé, « le disciple qu'il aimait » (Jn 19,26) d'un côté, et de l'autre la figure de Judas « l'un de ses disciples, celui-là même qui allait le livrer » (Jn 12,4), suffit à évoquer comment le narrateur construit un monde de valeurs qu'il instille plutôt qu'il ne le déclare explicitement dans le récit. Dans les évangiles, « l'idéologie » du narrateur se confond avec une adhésion non discutée aux valeurs que Jésus représente. Toute opposition à ces valeurs classe les personnages dans le camp des ennemis – mais c'est justement « l'idéologie » (disons : la théologie) paradoxale du narrateur Marc de situer souvent les disciples dans le camp des opposants, ceux qui ne comprennent pas les paroles de Jésus ou refusent ce qu'il annonce (cf. Mc 6,37.52 ; 8,14–21.31-33 ; 9,18–19.32 ; 10,35–38 ; etc.). Marc brouille les cartes en associant les disciples à des positions hostiles à Jésus¹⁰.

Pour en rester à ce premier stade de compréhension du PDV – un stade élémentaire, que nous allons voir se complexifier par la suite – pour en rester donc à ce premier stade, nous pouvons déjà faire quelques observations intéressantes. Je me limiterai à deux.

Matthieu 14,22–33 et Jean 6,16–21

Si nous comparons les deux versions évangéliques de l'épisode de Jésus marchant sur la mer, celle de Matthieu (Mt 14,22–33) et celle de Jean (Jn 6,16–21), nous constatons que chaque évangéliste a opéré un choix spécifique de PDV pour raconter l'histoire. Je ne me place pas ici dans la perspective de la critique des sources et ne prétends pas que la version johannique est une relecture du récit matthéen ; la question est trop complexe pour être traitée ici, et surtout elle est hors de mon propos. Je me borne à comparer, sans défendre d'hypothèse généalogique, le

¹⁰ Pour une application des cinq dimensions du point de vue à Lc 10,25-37, voir *Resseguie, L'exégèse narrative* (cf. note 5), p. 235-240.

traitement narratif d'une scène dont le contenu (la *fabula*) est équivalent de part et d'autre, sous réserve de l'épisode de Pierre qui est propre à Matthieu.

Dans le récit matthéen, il est manifeste que le PDV adopté est celui de Jésus. C'est lui qui contraint ses disciples à embarquer pour la traversée (14,22) ; il se trouve seul le soir venu, et le tableau dramatique de la barque battue par les vagues se présente comme le spectacle qu'il a sous les yeux (v. 23b–24 ; pas un mot du narrateur sur une peur des disciples !). C'est encore Jésus qui vient vers eux sur la mer et les exhorte à la confiance (v. 25.27) ; entre ces deux mentions, changement brusque de PDV (c'est le verset 26) pour focaliser sur la peur des disciples. La même stratégie du narrateur se répète dans l'épisode de Pierre marchant sur les eaux : exhortation de Jésus et action de Pierre (v. 28–29), focalisation sur la peur de Pierre (v. 30), puis réplique de Jésus (v. 31). Focalisation en finale sur les occupants de la barque qui se prosternent devant Jésus (v. 33). Au final, donc, une focalisation massivement centrée sur Jésus, sans toutefois que le narrateur nous donne accès à son intériorité : la troisième dimension du PDV selon Uspensky, la dimension psychologique, est réservée aux brèves focalisations sur les disciples et leur crainte ou leur adoration (v. 26, 30, 33). Que pense Jésus, que ressent-il devant le spectacle du bateau en péril, pourquoi les rejoint-il en marchant sur l'eau ? Le lecteur est laissé démuné face à ces interrogations, constatant – et c'est le paradoxe du récit – que la peur des disciples se déclenche non devant la tempête, mais devant l'irruption de Jésus qu'ils prennent pour un fantôme : leur cri de peur (**avpo. tou/ fo,bou e;kraxan** v. 26b) suit immédiatement la mention de Jésus pris pour un fantôme.

Tout autre climat dans le récit de Jean. Là, le PDV adopté est à l'inverse celui des disciples dans la barque. Un simple regard sur l'écriture du texte en offre l'évidence : la plupart des verbes ont les disciples pour sujet (6,16b–7.19.21a). De plus, la traversée a lieu à leur initiative (c'est eux qui embarquent pour Caphernaüm : 6,17). Le récit dramatise la situation de danger (v. 18), et ce sont les disciples qui « voient Jésus marcher sur la mer et s'approcher de la barque » (v. 19). C'est encore eux qui, après les mots par lesquels Jésus s'identifie (« c'est moi, n'ayez pas peur ! »), veulent prendre Jésus dans la barque, mais en vain : le bateau touche terre à ce moment précis. Enigmatique finale johannique, qui symbolise à mes yeux l'insaisissabilité du Christ pascal dans la barque-Eglise.

Quoi qu'il en soit, le doute est guère permis : la caméra chez Jean est installée dans la barque, chez Matthieu derrière Jésus. Ces régies narratives opposées sont au service de deux herméneutiques différentes de la scène : christologique chez Matthieu, ecclésiologique chez Jean. C'est une christologie de la présence du Ressuscité parmi les siens qui se déploie dans le premier évangile, avec en annexe une petite catéchèse sur l'**ovligopi,stia**, la « petite foi » exemplifiée par la démarche de Pierre (14,28–31). Jean, de son côté, relit l'épisode comme une métaphore de la situation de l'Eglise sous la croix, de son drame, de son sentiment d'échec ; la venue du Christ correspond à la surprise pascalle, sous la forme d'une parole apaisante ; il n'y a pas d'« embarquement » possible du Ressuscité ; la nouvelle pascalle promet une présence, mais la présence de l'Absent (Marie-Madeleine avec le *noli me tangere* ne recevra pas d'autre message : cf. Jn 20,17). Bref, on constate à quel point la régie narrative, et singulièrement ici le choix d'un PDV, est au service de la lecture du récit que le narrateur entend provoquer chez ses lecteurs.

Luc 10,25–37

Ma seconde observation touche la parabole du Samaritain (Lc 10,25–37). L'histoire est fort connue, mais la stratégie narrative adoptée à cette occasion par le locuteur Jésus l'est moins. Quel est le PDV adopté dans la parabole ? Autrement dit : *qui voit* l'événement qui se déroule ? Dit encore autrement : *par quels yeux* le Jésus de Luc veut-il nous faire découvrir la *fabula* de l'homme blessé et secouru ? Contrairement à la réception classique de Lc 10, je ne crois pas que l'écriture de la parabole vise à nous faire endosser le PDV du Samaritain secourable. Cette compréhension classique est induite par la finale (v. 36–37), où le dialogue entre Jésus et le légiste pointe sur l'exemplarité du comportement du Samaritain. Mais relisons attentivement la parabole elle-même. Qui assiste de bout en bout aux événements ? C'est l'homme agressé par les brigands. Le récit débute d'ailleurs avec lui (**anqrwpoj tij** v. 30b).

Une série de signaux narratifs me fait conclure que Jésus a sciemment adopté un PDV qui, subrepticement, fait comme qui dirait entrer le lecteur « dans la peau » du blessé. Je compte quatre signes.

Premier signe : le blessé est une figure indéterminée, à l'identité totalement floue, sans nom ni qualification, appelée du terme générique ἀνθρώπος (v. 30b) qui ne précise que son appartenance à l'humanité ; une identité aussi ouverte ne peut que faciliter l'identification avec le lecteur.

Deuxième signe : le lévite et le prêtre voient le blessé, mais font le détour sans s'arrêter. Pourquoi ? La critique historique a supposé que leur observance du rituel de pureté leur interdisait de s'approcher d'un homme sanguinolent¹¹. Peut-être. Je constate que le récit n'en dit strictement rien. Et, demeurant fixé sur un questionnement narratif, je m'interroge : pourquoi ce silence du récit sur les motivations d'une décision aussi peu compatissante ? Réponse : parce que le PDV adopté par le narrateur est celui du blessé, et que le récit ne livre que ce qu'il peut savoir. Le blessé sur son bord de chemin constate qu'ils ne prennent pas soin de lui, mais il est précisément condamné à faire ce constat sans pouvoir l'expliquer. Seul le résultat compte : la non-assistance dont il est victime !

Troisième signe : la parabole ne livre que les informations dont peut disposer le voyageur blessé, et tait toutes les autres. Le prêtre et le lévite sont identifiables à leurs vêtements, mais leurs motivations restent obscures comme on l'a vu. D'où surgit le Samaritain ? Où s'en va-t-il ensuite ? On ne le sait pas. En revanche, aucun détail manque sur les soins dont le gratifie le Samaritain : huile et vin sur ses blessures, chargement sur la monture, conduite à l'auberge, couverture financière de son séjour. Bref, le lecteur *voit avec les yeux du blessé*.

¹¹ L'exemple classique et brillant de cette approche demeure *J. Jeremias, Die Gleichnisse Jesu, Göttingen* 1965, 200-203.

Quatrième signe : la question finale posée par Jésus au légiste est : « Lequel des trois, à ton avis, s'est montré le prochain de l'homme qui était tombé sur les bandits ? » (v. 36). La formulation de cette question nous livre la clef du choix de PDV. Elle interroge en effet sur l'identité du prochain non plus à partir du donateur (telle était la perspective du légiste dans sa question initiale : « et qui est mon prochain ? » v. 29), mais à partir du bénéficiaire. C'est donc à partir de la détresse que se décide l'état de prochain, et non dans une définition théorique. La question décisive est : qui s'est *fait* proche du besoin d'autrui ? Pour permettre au lecteur de comprendre ce renversement dans le questionnement relatif au prochain, il fallait quelque chose. Quoi donc ? Le récit, justement, le récit-parabole qui – encore une fois sans le déclarer – fait entrer le lecteur dans le PDV d'un être humain en urgent besoin d'être aidé et d'être reconnu comme prochain par autrui. C'est la parabole, une fois encore – ou plutôt, c'est le PDV adopté par le paraboliste qui provoque chez le lecteur le renversement de perspective au terme duquel il ne peut que répondre, à l'instar du légiste, ce qui tient de l'évidence : si je suis jeté dans la détresse, quelle que soit mon identité, j'attends qu'un autre se reconnaisse proche de moi. Le PDV choisi par le paraboliste a ainsi accompli ce déplacement qui correspond, pour Jésus, au penser-juste sur la question du prochain. Ce n'était pas sur la réponse qu'il s'agissait pour Jésus de travailler, mais sur la question.

Pas de récit sans point de vue

On pourrait allonger la liste d'observations sur le choix de PDV, par exemple en relevant la succession de PDV orchestrée au sein d'un même récit. C'est le cas de la parabole du riche et du pauvre Lazare (Lc 16,19–31), où le premier tableau focalise sur Lazare et sa détresse impuissante (16,19–21), tandis que le second tableau retourne la perspective (16,22–31) : Lazare est muet alors que le narrateur introduit le lecteur dans le désespoir du riche. La parabole se nourrit de ce changement de PDV qui fait entrer le lecteur, successivement, dans la peau des deux protagonistes. L'évocation du procédé suffit ; je ne m'y attarde pas.

Concluons. Je peux résumer ce premier temps fondé sur la définition du PDV selon Uspensky en disant qu'avec lui, un axiome est posé : il n'est pas de récit sans PDV, comme il n'est pas d'image sans que la caméra ou l'appareil de photo n'ait été positionné en un point spécifique qui détermine son champ de vision. Si je reste dans la métaphore photographique, le PDV du narrateur n'est pas seulement fait d'un lieu choisi, mais d'une temporalité choisie, d'une description de l'intériorité des personnages, d'un choix de langage (adopté par le narrateur ou prêté aux personnages) et – élément le plus crucial à mes yeux – d'un système de valeurs qui sous-tend son évaluation des personnages. On parlera plus spécifiquement, à ce moment-là, du point de vue *évaluatif* du narrateur.

Je constate toutefois que les cinq registres ne se situent pas tous sur le même plan. L'un des cinq détonne : le registre phraséologique. Car en prenant en

considération le discours prêté à un personnage, on passe de la question *qui voit ?*, qui permet de circonscrire le PDV du narrateur, à la question *qui parle ?* On s'interroge en effet sur le personnage à qui le narrateur assigne un PDV. Je reviendrai plus tard sur ce décrochement, qui est précisément à l'origine des nouvelles approches du PDV.

Pour l'heure, la question est : sous quelles modalités narratives se communique le PDV du narrateur ? Gérard Genette s'est avancé sur cette question-là.

2. Les trois focalisations selon Gérard Genette

J'ai dit des travaux de Gérard Genette qu'ils avaient fixé une position devenue classique en narratologie. C'est à ce spécialiste français des sciences du langage que l'on doit la première systématisation du mode narratif¹². Genette veut répondre à la question : *qui voit* dans le récit et *comment* voit-il ? Sa réponse tient en une typologie de trois focalisations possibles. Il s'agit toujours, notons-le, des différents moyens dont dispose le narrateur pour exprimer son PDV. Je résume brièvement ce qui me semble largement connu aujourd'hui.

Genette distingue entre la *voix* narrative et le *mode* narratif. La voix est ce qui transmet au lecteur le monde de valeurs du narrateur. Le mode est plutôt le canal de transmission de l'information. Si l'on a gardé en mémoire ce que je disais de la conceptualisation d'Uspensky, on constate que celui-ci mélange les deux. Genette sépare : il y a d'un côté la transmission de valeurs, d'un autre côté la question : comment l'information est-elle transmise ? Et c'est ici que le linguiste français déploie sa triple focalisation.

Le premier type qu'il dégage est le discours *non focalisé*, dit aussi de focalisation zéro : il se caractérise par l'apport d'informations qui débordent le cadre spatio-temporel de l'épisode narratif. « Jésus se rendit ensuite dans une ville appelée Naïn. Ses disciples faisaient route avec lui, ainsi qu'une grande foule. Quand il arriva près de la porte de la ville, on portait tout juste en terre un mort, un fils unique dont la mère était veuve... ». Ce récit de Lc 7,11-17, la résurrection du fils de la veuve de Naïn, est dramatisé en son début par la double mention du veuvage de la femme et de l'unicité du fils qu'elle porte en terre. Ces deux informations sont le fait du narrateur omniscient ; il dispose d'une connaissance dont un spectateur serait privé, mais qu'il communique au lecteur. Le lecteur est donc mis au bénéfice d'une connaissance supérieure à celle des témoins de la scène.

Deuxième type : le discours en *focalisation interne*. Je poursuis le récit : « En la voyant, le Seigneur fut pris de pitié pour elle et il lui dit : "Ne pleure plus." » (7,13). Affirmer que Jésus est pris de pitié, étymologiquement « pris aux entrailles » (ἐσπλαγγνίσθη 13b), nous donne accès à l'intériorité du personnage Jésus. C'est encore une fois le narrateur omniscient qui opère et associe le lecteur à l'intimité du personnage.

Troisième type : le discours en *focalisation externe*. Il correspond à ce que tout spectateur de la scène est à même de constater. Si le discours non focalisé est une

¹² G. Genette, *Figures III*, Poétique, Paris 1972, 206-211.

vision « par derrière » (communiquant un savoir surplombant la scène), si la focalisation interne est une « vision avec » (communiquant un savoir intime), la focalisation externe est qualifiée de « vision du dehors », où le narrateur en dit moins que ne peut en savoir le personnage. En poursuivant le récit de Lc 7 : Jésus « s'avança et toucha le cercueil ; ceux qui le portaient s'arrêtèrent ; et il dit : "Jeune homme, je te l'ordonne, réveille-toi." » (7,14). Nous sommes là, dirait Genette, dans le factuel, typique d'une focalisation externe.

Le succès de la typologie des focalisations proposée par Genette tient à sa clarté et à sa simplicité. C'est la raison pour laquelle elle s'est imposée sur près de trente ans. Quoi de plus simple que de postuler une vision « neutre », c'est-à-dire externe, une vision interne livrant au lecteur l'intériorité cachée des personnages, et une vision surplombante bénéficiant d'un savoir antécédent ou successif à l'événement raconté ? Or, cette simplicité est en réalité un petit peu trop simple. Ou plus exactement, cette systématisation cache des failles.

L'objection : confondre narrateur et focalisateur

Mieke Bal a été la première à suspecter la théorie de Genette¹³. Cette narratologue estime insuffisant en effet d'en rester à une notion générale de la focalisation. Puisque l'on distingue, à propos de la narration, entre le narrateur et ce qui est raconté, elle propose parallèlement de distinguer entre le sujet de la focalisation qu'elle appelle le focalisateur (*focalizer*) et l'objet de la focalisation (*the focalized object*). Le focalisateur est l'agent qui voit ce qui est raconté selon l'angle de vue adopté dans la mise en intrigue (exemple : Jésus voyant la veuve à la porte de Naïm), tandis que l'objet focalisé est ce vers quoi se porte l'attention du focalisateur (exemple : la veuve et le cortège funèbre). L'objection faite à Genette est de taille. Je cite : « A un moment décisif de l'histoire de la théorie du récit, on a découvert l'importance essentielle de ce délégué, l'autonomie de celui que l'auteur a délibérément investi de la fonction narrative dans le récit : le *narrateur*. A un autre moment, aussi décisif bien que plus récent, on a découvert la présence de celui à qui ce narrateur délègue, à son tour, une fonction intermédiaire entre lui-même et le personnage : le *focalisateur*. »¹⁴.

Mieke Bal reproche donc à Genette de confondre narrateur et focalisateur, comme si, au plan du récit, le narrateur était seul à pouvoir émettre un PDV. Elle lui reproche secondement d'assimiler inadéquatement la focalisation *par* (un sujet focalisateur) et la focalisation *sur* (un objet focalisé). Elle met ainsi le doigt sur le fait que les focalisations de Genette se fixent au niveau de *qui voit dans le récit ?*, alors que reste hors du champ de réflexion *ce qui est vu*. En d'autres termes, le PDV est une émission, dont la réception se situe au niveau de l'objet considéré (personne

¹³ M. Bal, *Narratology*, Toronto 1977, 142–154.

¹⁴ M. Bal, *Narratology* (cf. note 12), 32.

ou chose). Au niveau du focalisé, Mieke Bal introduit une distinction entre un objet *perceptible* (lorsqu'il est extérieur au focalisateur) ou *imperceptible* (lorsqu'il s'agit d'une donnée interne à un personnage, dont disposent seuls ceux qui ont accès à sa psychologie). Elle rejoint de la sorte la dualité *focalisation externe / focalisation interne* de Genette, mais en la situant au niveau de l'objet regardé plutôt qu'au niveau de qui regarde l'objet.

De mon point de vue, l'objection de Mieke Bal n'a pas mis en place un concept opératoire apte à remplacer celui de Genette. Sa distinction entre sujet et objet de la focalisation est correcte, mais n'ébranle pas encore la trilogie des focalisations de Genette. En revanche, sa critique signale implicitement où se situe la brèche : Genette s'en tient au PDV émanant du narrateur, mais il n'est pas en mesure d'expliquer comment et sous quelles modalités le narrateur délègue son PDV aux personnages de son récit ou bien l'assume comme son affirmation propre. A quel moment le narrateur émet-il son PDV et à quel moment l'infiltre-t-il *via* un de ses personnages ? La notion de PDV se révèle plus complexe qu'il n'y paraît. C'est le linguiste Alain Rabatel qui s'est engouffré dans la faille et a proposé un nouveau paradigme du PDV.

3. Le point de vue selon Alain Rabatel

L'attaque la plus rude contre la typologie de Genette a donc été menée par Alain Rabatel, un linguiste de l'Université de Lyon II. Le premier article qu'il publie sur le sujet en 1997 annonce la couleur ; il a pour titre : « L'introuvable focalisation externe »¹⁵. Ce titre est un programme : il affiche le congédiement de la notion de focalisation externe proposée par Genette. Pour Rabatel, le récit dit « neutre », ou en vision externe, n'existe pas plus que l'idée d'un récit non focalisé, c'est-à-dire en focalisation zéro. Sa définition du PDV est totalement inclusive. Je le cite : le PDV « correspond à la façon dont un sujet envisage un objet, à tous les sens du terme "envisager", que l'objet soit un objet concret ou un objet langagier. Quant au sujet [focalisateur], responsable de la référenciation de l'objet, il exprime son PDV soit directement, par des commentaires implicites, soit indirectement, par la référenciation, c'est-à-dire à travers les choix de sélection, de combinaison, d'actualisation du matériau linguistique, et ce dans tous les cas de figure, depuis les choix les plus subjectifs aux choix apparemment les plus objectifs, depuis les marques les plus explicites aux indices les plus implicites. »¹⁶. Dit autrement : il n'y

¹⁵ A. Rabatel, L'introuvable focalisation externe. De la subordination de la vision externe au point de vue du personnage ou du narrateur, in: *Littérature* 107 (1997), 88–113. Son étude fondamentale sur le sujet est : *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne-Paris 1998. On trouvera une présentation des travaux de ce chercheur chez Y. Bourquin : *Vers une nouvelle approche de la focalisation*, in : C. Focant/A. Wénin (ed.), *Analyse narrative et Bible. Deuxième colloque international du RRENAB*, Louvain-la-Neuve, avril 2004, BETHL 191, Leuven 2005, 497–506.

¹⁶ A. Rabatel, Points de vue et représentations du divin dans 1 Samuel 17,4–51. Le récit de la Parole et de l'agir humain dans le combat de David contre Goliath, in : RRENAB,

a discours qu'émis par une personne, émanant d'elle en toute subjectivité apparente ou cachée, explicite ou camouflée.

Il y a toujours PDV parce que le discours énonce toujours une perception de la réalité, perception à laquelle peut s'adjoindre un jugement de valeur ; Rabatel associe donc mode et voix, que Genette différenciait. Avec lui, nous franchissons un point qui m'apparaît être un point de non-retour : aucun discours n'est sans origine, donc sans PDV, qu'il s'agisse du narrateur ou de l'instance à qui il délègue, à savoir l'un des personnages du récit. L'idée d'une neutralité énonciative doit être congédiée. Le linguiste lyonnais fait d'ailleurs finement observer le rapport étroit qui lie le narrateur et ses personnages : « Y compris (on est même tenté de dire : surtout) lorsque le récit développe le point de vue d'un personnage, il construit dans le même temps le point de vue du narrateur sur le personnage et sur le point de vue du personnage. »¹⁷. Lorsque le narrateur Luc formule la demande du légiste à Jésus en Lc 10,25 (« Maître, que ferai-je pour hériter la vie éternelle ? »), il lui attribue un PDV déférent et ouvert dans l'interrogation, qu'enregistre le lecteur, mais simultanément, c'est son PDV de narrateur qui construit narrativement une telle attitude.

Si je synthétise la position de Rabatel, je parviens aux cinq affirmations suivantes :

- 1) Le PDV implique une composante perceptive, à laquelle s'ajoutent parfois un savoir plus ou moins étendu (c'est la composante cognitive) et des jugements de valeur (c'est la composante axiologique) ;
- 2) Le focalisateur qui est la source énonciative se trouve être soit le narrateur, soit un personnage du récit ; c'est par ses yeux que le lecteur perçoit la scène ;
- 3) A l'autre pôle, le focalisé (i.e. ce sur quoi porte le PDV) peut faire l'objet d'une vision interne ou d'une vision externe. Notons que les personnages ont, eux aussi, la possibilité d'accéder à la pensée des autres personnages, même si c'est de manière conjecturale (comme cela se produit dans la vie de tous les jours) ;
- 4) Le volume et la profondeur du savoir varient suivant les cas ; ils se révèlent tantôt plus ou moins limités, tantôt plus ou moins étendus ;
- 5) L'expression du PDV oscille entre le pôle subjectivant et le pôle objectivant.

Regards croisés sur la Bible. Etudes sur le point de vue. Actes du III^e colloque international du Réseau de recherche en narrativité biblique, Paris 8-10 juin 2006, LeDiv hors série, Paris 2007, 15–55, citation p. 15–16.

¹⁷ A. Rabatel, Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue *représenté* aux discours *représentés*, in : Travaux de linguistique 46/1 (2003), 49–88, citation p. 50–51.

Le point de vue représenté, raconté ou asserté

Cela dit, le PDV ne se cristallise pas d'une manière uniforme. Rabatel différencie trois modes, selon que le PDV est représenté, raconté ou asserté¹⁸. Voyons cela. Je tire les exemples du texte de Lc 7,11–17.

Premièrement, le PDV *représenté* est celui à partir duquel les perceptions sont véhiculées, de même que les pensées associées à ces perceptions. Exemple : « on portait tout juste en terre un mort, un fils unique dont la mère était veuve, et une foule considérable de la ville accompagnait celle-ci. *En la voyant*, Jésus fut pris de pitié pour elle... » (Lc 7,12–13). Jésus est le focalisateur, et le verbe « voir » introduit la perception représentée : la femme, qui vient d'être décrite comme veuve enterrant son fils unique.

Deuxièmement, le PDV peut être *raconté* : c'est le PDV à partir duquel les événements sont abordés, mais sans qu'un verbe de perception vienne le signaler par un débrayage énonciatif ; le narrateur se contente d'empathiser par le récit sur un acteur de la scène (je rappelle que le procédé d'empathie consiste pour le narrateur à faire partager au lecteur les sentiments ou émotions qui habitent un personnage). Exemple : « En la voyant, *Jésus fut pris de pitié pour elle* et il lui dit : “Ne pleure plus”. » (Lc 7,13). Le récit empathise sur Jésus et la pitié qu'il ressent devant le spectacle de la détresse de la veuve qui s'offre à lui.

Troisièmement, le PDV *asserté* transparaît dans le cadre des paroles et des valeurs qu'elles expriment. « Il s'avança et toucha le cercueil ; ceux qui le portaient s'arrêtèrent ; et il dit : “Jeune homme, je te l'ordonne, réveille-toi”. » (Lc 7,14). Ce PDV correspond à un jugement porté sur l'état de l'enfant : il peut être réveillé, alors que sa mère et la foule le considèrent comme mort.

On remarquera que le PDV raconté est le type le plus effacé de représentation du PDV : le récit présente les événements d'après la perspective choisie (narrateur ou personnage), mais sans le signaler par le débrayage énonciatif que constitue un verbe de perception. En Lc 7,12, la mise en place de la scène avec sa présentation des protagonistes de l'histoire correspond au PDV raconté du narrateur, c'est-à-dire au PDV dont le narrateur est la source, celui qu'il a choisi d'adopter pour présenter et dramatiser l'événement : « Quand il [Jésus] arriva près de la porte de la ville, on portait tout juste en terre un mort, un fils unique dont la mère était veuve, et une foule considérable de la ville accompagnait celle-ci. » Là où Genette identifiait une focalisation externe doublée d'une focalisation zéro pour les informations débordant le cadre spatio-temporel de la scène, Rabatel insiste sur la dimension subjective et sélective des informations livrées et propose de parler d'un PDV raconté.

A l'autre extrémité de la représentation, c'est-à-dire sur le mode le plus expressif, on trouve le PDV asserté. Il domine dans les textes argumentatifs où l'auteur énonce son PDV ; dans les textes narratifs, on le rencontre à chaque fois qu'un personnage parle ou que le narrateur donne son avis. La citation matthéenne d'accomplissement (« Tout cela arriva afin que s'accomplisse ce que le Seigneur

¹⁸ A. Rabatel, *Fondus enchaînés énonciatifs. Scénographie énonciative et point de vue*, in : *Poétique* 126 (2001), 151–173, voir p. 152–157.

avait dit par le prophète... » Mt 1,22) est un cas classique de PDV asserté attribuable au narrateur, qui commente l'action en train de se dérouler ; mais le narrateur cite et endosse le PDV asserté du prophète lui-même, exprimé dans sa déclaration ; nous avons donc affaire à deux PDV imbriqués, celui du prophète (la citation) étant pris en charge par le narrateur qui lui donne le statut de parole accomplie.

4. Deux applications

Je fais le bilan du chemin parcouru jusqu'ici, avant de passer à l'application des catégories de Rabatel. Nous avons commencé par définir le PDV comme une posture cognitive du narrateur sur l'histoire qu'il raconte. Avec Uspensky, nous avons précisé que ce rapport entretenu par le narrateur avec l'histoire racontée se décline sous cinq registres : spatial, temporel, psychologique, phraséologique et idéologique. J'ai montré sur quelques exemples que l'adoption d'un PDV spécifique (celui d'un personnage) ou l'alternance de PDV peuvent constituer un ressort narratif important. Avec Genette, on s'engage sur le terrain des modalités d'expression du PDV : focalisation zéro, focalisation externe ou interne sont trois manières, trois canaux par lesquels le narrateur informe le lecteur. Deux objections ont été émises à l'encontre de cette typologie, qui a longtemps fait fortune. D'une part, il ne faut pas confondre sujet focalisateur et objet focalisé ; le sujet focalisateur peut être soit le narrateur, soit l'un des personnages du récit. Il s'agit donc de déterminer *qui* focalise, et pas seulement *comment* le texte est focalisé. Seconde objection formulée par Rabatel : la focalisation externe n'existe pas, dans la mesure où tout élément du récit dénote un angle de vue spécifique, un PDV à partir duquel il est émis. Ce PDV peut être raconté, représenté ou asserté.

Comme nous allons le voir, la position forte de Rabatel ne pourra pas être maintenue dans l'absolu. Après le repérage des PDV exprimés, le récit présente en effet des passages résiduels, purement factuels, que je dirai non focalisés. L'expression « Pierre marche » n'est pas focalisée si elle n'est reliée à aucun témoin, si elle n'est rattachée à aucun verbe de perception ou ne fait l'objet d'aucun commentaire du narrateur. Le slogan « tout est PDV » trouve ici sa limite. Nous allons le vérifier immédiatement dans la première application textuelle.

Ac 3,1–10 et la succession des focalisations

Le récit de la guérison du boiteux à la Belle Porte du Temple en Ac 3,1–10 figure au début du livre des Actes. Il joue un rôle significatif puisqu'il présente le premier acte de guérison accompli par les apôtres, juste après le récit de la Pentecôte et le long discours de Pierre qui s'ensuit. Notre récit est également suivi d'un

discours de Pierre, qui en déploie une lecture christologique : la guérison du boiteux est interprétée comme le signe de la résurrection de Jésus¹⁹.

Comment se présente au fil du texte la succession des PDV ?

Verset 1. Le début du texte est non focalisé ; nous sommes dans le factuel : « Pierre et Jean montaient au Temple ». En revanche, le dernier segment « pour la prière de la neuvième heure » n'appartient pas au registre factuel ; il énonce l'intention du déplacement des apôtres au Temple, qui correspond à leur PDV, tel que le narrateur le signale. Il s'agit donc du PDV raconté des deux apôtres. Le narrateur aurait pu ne rien en dire, laissant planer l'ambiguïté sur leur démarche.

Verset 2 : « On y portait un homme qui était boiteux depuis le sein de sa mère ; chaque jour, on l'installait à la porte du Temple dite la Belle Porte pour demander l'aumône à ceux qui pénétraient dans le Temple. ». Dire que l'homme est boiteux « depuis le sein de sa mère » et qu'on l'installe « chaque jour » exprime le PDV du narrateur, un PDV raconté, qui déborde le cadre temporel de l'événement ; encore une fois, le narrateur aurait pu taire cette information ou livrer d'autres détails ; sélectionner l'origine et la longévité de sa maladie relève de la régie du récit. Que le boiteux soit installé à la Belle Porte « pour demander l'aumône à ceux qui pénétraient dans le Temple » est à nouveau un PDV raconté, mais il appartient à ceux qui le déposent à cet endroit ; l'intention relève en effet de leur intériorité. Il s'agit donc du PDV raconté des porteurs de l'infirme.

Le *verset 3* va nous orienter doublement sur l'infirme. « Quand il vit Pierre et Jean qui allaient entrer dans le Temple, il les sollicita pour obtenir une aumône. » La formulation « quand il vit » comporte un verbe de perception ; la caméra change d'angle de vue, et nous sommes pour ainsi dire associés au regard du boiteux apercevant les deux hommes qui s'apprêtent à entrer dans le Temple. Pour la première fois, le boiteux devient sujet d'une perception, alors qu'il était jusque-là l'objet de l'attention et de l'intention des autres. La fin du verset empathise à nouveau sur lui, dans un PDV raconté : il sollicite Pierre et Jean « pour obtenir une aumône ».

Le *verset 4* enchaîne sur le mode non focalisé : « Pierre alors, ainsi que Jean, le fixa ». La suite relève d'un PDV asserté introduit par le verbe déclaratif **legein**, dire : « et lui dit : “Regarde-nous!” ». Le verset suivant est typique d'un PDV raconté, celui de l'infirme (« s'attendant à obtenir d'eux quelque chose »), après un début non focalisé : « L'homme les observait ». Ce PDV raconté intervient en vision interne : l'attente de l'homme relève du non perceptible, mais le narrateur nous y associe.

Ce que nous constatons depuis le début du récit, c'est une alternance rapide dans le mode de focalisation à l'intérieur du même verset : le texte passe d'une source à l'autre, du narrateur à ceux qui installent le boiteux, de l'infirme aux apôtres. On parle dans ce cas d'un récit plurifocalisé. Le mode de focalisation peut en effet être stable, c'est-à-dire limité à une seule personne (récit monofocalisé) ; il est variable si plusieurs personnages perçoivent la scène tour à tour ; il est dit multiple lorsque la succession des focalisations différentes se fait rapide. Tel est le cas ici. L'alternance

¹⁹ Sur ce texte, je renvoie à mon commentaire : Les Actes des apôtres (1–12), CNT 5a, Genève 2007, 113–121.

rapide, surtout lorsque la focalisation saute d'un personnage à l'autre, intensifie la dramatique du récit ; dans le cas présent, nous remarquons que le narrateur nous associe tour à tour à la perception de l'infirme et à celle des apôtres, et qu'il parvient de la sorte à les mettre en confrontation ; exprimer l'attente de l'infirme, qui est de recevoir une aumône, rend sa déception d'autant plus frappante et le rebondissement qu'est sa guérison d'autant plus inattendu.

C'est ce qui se produit au *verset 6*, qui présente massivement le PDV asserté de Pierre : « Pierre lui dit : “De l'or ou de l'argent, je n'en ai pas ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus Christ, le Nazôréen, marche!” ». Cette prise de position de l'apôtre voit se succéder un constat d'impuissance (« De l'or ou de l'argent, je n'en ai pas »), puis l'affirmation d'un avoir, qui peut être donné : son assurance dans le pouvoir guérisseur du nom de Jésus Christ. C'est ici que l'histoire tourne : l'inattendu se produit. Les *versets 7–8*, en mode non focalisé, décrivent l'affermissement des chevilles de l'homme et son entrée dans le Temple en compagnie des apôtres. Notons au passage l'exubérance langagière avec laquelle le narrateur signifie la mobilité retrouvée ; les verbes de mouvement se succèdent en rafale : bondir, se lever, marcher, entrer, marcher, bondir, louer Dieu. Je note que même si le récit est non focalisé, le choix de langage n'est pas exempt d'intention herméneutique ; la récurrence surprenante du verbe bondir, **(ex)allesqai**, dénote un effet d'intertextualité avec Es 35,6 dans la version de la Septante : « Le boiteux bondira comme un cerf » (**aleitai wj elafoj o cwloj**). La guérison du boiteux d'Ac 3 reçoit par ce biais une couleur d'accomplissement eschatologique²⁰.

Nouveau changement de focalisation au *verset 9* : « Et tout le peuple le vit marcher et louer Dieu ». Le lecteur est associé au PDV du peuple témoin de l'événement. Le verbe de perception **oraw**, *voir*, signale un PDV représenté : le lecteur empathise avec le lecteur et ce qu'il perçoit : la marche et la louange de l'ex-infirme. Le *verset 10* enchaîne avec une autre verbe de perception : **epiginwskein**, *reconnaître*. Un **oti** explicatif énonce le PDV, qui est dès lors représenté et non asserté puisque aucun verbe déclaratif n'est utilisé : « c'était bien lui qui se tenait, pour mendier, à la Belle Porte du Temple ». Deux substantifs qualifient la situation finale : les gens sont « remplis d'effroi et de stupéfaction (**eplhsqhsan qambouj kai ekstasewj**) par ce qui lui était arrivé ». C'est le PDV du narrateur qui s'exprime ici, un PDV raconté en vision interne : le narrateur associe son lecteur à l'intériorité des personnages.

Le changement de focalisation que je relevais à mi-parcours s'est vérifié dans cette seconde partie du récit, sans toutefois égaler la rapidité des versets 1-6. En revanche, l'apparition du nouvel acteur (le peuple témoin) permet de mesurer le double effet du miracle : le mendiant ne mendie plus ; il n'est plus exclu du Temple, mais loue Dieu à l'intérieur et en compagnie des apôtres. Pareille réhabilitation sociale et religieuse de l'infirme provoque la stupéfaction du peuple, et l'on devine pourquoi le narrateur focalise en finale sur son désorientation : il prépare la nécessité d'une explication, d'une lecture théologique du miracle, que le discours de Pierre offrira dans les versets suivants (3,12–26).

²⁰ Marguerat, *Les Actes des apôtres* (cf. note 18), 120.

Bilan. L'identification des modes de focalisation a permis, à mon avis, de mettre au jour la régie narrative plutôt sophistiquée mise en œuvre ici par le narrateur Luc. Le changement d'angle de vue, loin de se limiter à un jeu d'esthétique littéraire, sert l'effet du texte sur le lecteur et conduit à la surprise d'une guérison ni demandée, ni prévue. Nous touchons là une excellence dans l'art du raconter, qui se vérifie tout au long de la narration de Luc-Actes. Luc s'avère être, avec Marc, le narrateur le plus doué du Nouveau Testament.

Le PDV comme marqueur structurel en Mc 8,22–38

Ma seconde analyse de texte sera d'un tout autre ordre. Je souhaite montrer, sur un exemple précis, comment le narrateur Marc a recouru à l'outil qu'est le PDV pour relier thématiquement plusieurs épisodes au sein d'une séquence narrative. J'aimerais montrer comment une succession de PDV peut correspondre à un dispositif structurel, reliant l'une à l'autre plusieurs scènes et les organisant en séquence. Il s'agit de Mc 8,22–38, une séquence par laquelle débute la section médiane de l'évangile de Marc, communément appelée la section du chemin (8,22–10,52). Son titre vient du fait qu'elle correspond géographiquement à l'itinérance de Jésus et de ses disciples de la Galilée à Jérusalem, et qu'au sein de ces trois chapitres, le narrateur a groupé une série d'entretiens de Jésus avec ses disciples « en chemin ».

Mon point de départ est une remarque faite par Yvan Bourquin, dans un bel article récemment publié²¹. Bourquin étudie l'étonnant récit de la guérison d'un aveugle en 8,22–26 ; sa singularité tient au fait que, cas unique dans les évangiles, Jésus doit s'y prendre à deux fois pour accomplir le miracle. Après une première tentative où il applique de la salive sur les yeux de l'aveugle et lui impose les mains, Jésus lui demande s'il voit quelque chose. « J'aperçois les gens, répond-il, je les vois comme des arbres, mais ils marchent » (8,24). Alors Jésus lui pose à nouveau les mains sur les yeux « et l'homme vit clair ; il était guéri et voyait tout distinctement » (8,25). Phénomène unique dans la tradition des miracles évangéliques, unique et dépourvu de tout commentaire de la part du narrateur. Le pourquoi de la résistance de l'aveugle au geste thérapeutique demeure une énigme sur laquelle buttent les commentateurs. Dans une perspective narratologique, le questionnement se déplace du *pourquoi* à *quel effet sur le lecteur ?* Quel effet un aussi étrange récit vise-t-il à produire sur le lecteur ?

Mon point de départ, je disais, est une remarque d'Yvan Bourquin sur le texte. Il relève que le récit présente un autre élément rarissime dans un récit de miracle : Jésus sollicite le PDV de l'aveugle (« Vois-tu quelque chose ? »). C'est la réponse à cette question, l'aveu de sa vision floue, qui provoque la répétition du geste thérapeutique jusqu'à la vision claire. Or, si l'on poursuit la lecture du texte de

²¹ Y. Bourquin, Point de vue et "vision floue" chez Marc, in : ETR 83 (2008), 405–412.

Marc, il apparaît que le même dispositif structurel se répète : j'entends par là l'articulation d'un processus en deux temps sur une question où Jésus sollicite le PDV d'un personnage.

La scène suivante est en effet l'interrogation sur l'identité de Jésus (8,27–30). « En chemin, il interrogeait ses disciples : “Qui suis-je, au dire des hommes ?” ». Une série de réponses approximatives correspondent au flou de la vision de l'aveugle : « Ils lui dirent : “Jean le Baptiste ; pour d'autres, Élie ; pour d'autres, l'un des prophètes.” ». Puis vient le second temps, déclenché par la question : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? ». Et la réponse de Pierre : « Tu es le Christ ».

Lues à la suite l'une de l'autre, les deux scènes s'éclairent réciproquement. La difficile guérison de l'aveugle fonctionne au niveau symbolique : elle illustre la difficulté pour l'homme de saisir, de comprendre, d'accéder à la vérité, même si Jésus travaille à cette compréhension. La deuxième scène fait comprendre de quelle vérité il s'agit : c'est de l'identité de Jésus comme Christ qu'il en va. Sa vérité ne se dévoile ni d'un coup, ni à tous. Pierre profère la titulature qui convient : « Tu es le Christ ». C'est le stade de la vision claire. Le verrouillage de cette confession par l'ordre de silence (8,30), concrétisation de la théorie marcienne du secret messianique, confirme la justesse de la confession christologique de Pierre.

Mais comment comprendre cette dignité messianique ? Le rebondissement que constitue la réaction de Pierre, suite à l'annonce par Jésus de la Passion du Fils de l'homme, est bien connu : « Pierre, le tirant à part, se mit à le réprimander » (8,32). Il a été peu observé, en revanche, que le dispositif structurel en deux temps réapparaît ici et qu'il induit la compréhension du passage. Premier temps (8,32–33) : Pierre réprimande Jésus, qui vient de prédire que sa souffrance et sa mort précéderont sa résurrection (Marc recourt ici au verbe fort de l'exorcisme, ἐπιτιμᾶν, *menacer*). Comment réagit Jésus ? Il repousse à son tour Pierre (même verbe ἐπιτιμᾶν), en contestant son PDV : « Retire-toi ! Derrière moi, Satan, car tes réflexions ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes » (8,33b). L'exhortation violente de Jésus est un appel à modifier sa réflexion (sa φρονήσις), à changer son PDV, à quitter celui des hommes pour adopter celui de Dieu. Pierre se trouve ici en régime de vision floue. L'aveugle voyait les hommes comme des arbres qui marchent, Pierre voit Jésus comme un Messie sans souffrance.

Le deuxième temps (8,34–38) amène le correctif. Celui-ci ne se situe pas sur le terrain christologique, mais sur le terrain éthique. « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même et prenne sa croix, et qu'il me suive. En effet, qui veut sauver sa vie la perdra ; mais qui perdra sa vie à cause de moi et de l'Évangile la sauvera. » (8,34b–35). Le refus de Pierre est démasqué comme une erreur de perspective qui ne touche pas seulement la christologie, mais la condition croyante : sauver sa vie est un chemin de reniement de soi et de rupture à l'égard du monde. Se tromper sur le Christ, c'est faire erreur sur le salut. Suivre Jésus, c'est consentir à un itinéraire de rejet et d'insécurité.

Ce qui m'intéresse ici est de relever la fonction programmatique qu'exerce la guérison de l'aveugle de Bethsaïda au seuil de la section du chemin (8,22–10,52). Il faut y voir, bien plus qu'un épisode anecdotique, une expression condensée de

l'expérience du lecteur du second évangile, dans sa difficulté de parvenir à croire²². Ce procédé de condensation symbolique porte un nom : la mise en abyme. La difficile guérison de l'aveugle de Bethsaïda est une mise en abyme de la condition du lecteur de Marc. Cette réussite différée de la guérison illustre la fragilité du croyant tel que le configure Marc, en butte au malentendu, au doute, aux résistances d'un imaginaire religieux que vient frapper de plein fouet l'annonce du Messie souffrant.

Le récit de Marc évoque à plusieurs reprises cette lenteur à croire. Nous avons observé comment elle émerge dans les deux scènes qui suivent notre texte. Elle surgit peu après dans la figure du père de l'enfant possédé : « Je crois, viens au secours de mon manque de foi » (9,24). Elle rejaillit dans la dispute des disciples pour savoir qui est le plus grand (9,34), alors que Jésus vient d'annoncer pour la deuxième fois sa Passion. Elle rejaillit encore dans la demande des fils de Zébédée de partager sa gloire (10,35), alors que Jésus annonce pour la troisième fois sa souffrance à venir. Bref, de multiples manières, Marc configure dans son évangile le difficile itinéraire d'une foi dont la vérité se dérobe, une foi qui se cherche sans se trouver immédiatement, une foi qui doit passer de la vision floue à la vision claire.

En plaçant la difficile guérison de l'aveugle de Bethsaïda au seuil de la section du chemin et en rédupliquant son dispositif structurel, Marc s'est servi du questionnement sur le PDV pour problématiser l'accès à la foi. Accéder à une « vision claire » de l'identité du Christ nécessite pour lui de suivre un chemin ardu, où l'on passe dans la douleur d'un PDV à un autre.

5. Conclusion

Au terme du parcours, posons-nous la question : quelle est l'utilité du concept de PDV pour l'exégèse ? J'en discerne trois.

Premièrement, le concept de PDV fait percevoir le caractère construit, choisi, orienté, délibéré de toute l'information que le récit communique au lecteur sur l'histoire racontée. Non seulement le récit n'est pas une énumération neutre de faits, mais le choix du ou des PDV programme la lecture que le narrateur attend de son lecteur.

Deuxièmement, le concept de PDV permet de diagnostiquer finement la régie narrative adoptée par le narrateur dans la distribution des sources d'information au fil du récit. Nous disposons là d'un véritable scanner de la gestion narrative de l'information.

Troisièmement, l'alternance des PDV au fil du récit permet de mieux comprendre comment le narrateur orchestre une confrontation ou une concurrence de visions de l'événement, dans le but de faire émerger celle qu'il va privilégier. Certains récits se présentent effectivement comme une confrontation de PDV, une sorte de forum herméneutique, dont une interprétation (ou un PDV) émergera en

²² Bourquin, Point de vue (cf. note 20), 412.

finale. Un exemple typique est le récit de Zachée en Lc 19,1–10, avec une succession des PDV du narrateur sur Zachée (il veut voir Jésus malgré sa petite taille), de la foule sur Zachée (c'est un pécheur), de Zachée sur lui-même (je distribue et rembourse à qui j'ai fait tort), et de Jésus sur Zachée (il est un fils d'Abraham) ; ce dernier PDV, celui de Jésus, l'emporte et falsifie les précédents. Bel exemple qui montre que le PDV n'est jamais qu'un regard sur la réalité ; tout dépend de la fiabilité que le lecteur accorde à ce regard.